



CC Le Gesnois Bilurien (Siren : 200072684)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montfort-le-Gesnois
Arrondissement	Mamers
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christophe CHAUDUN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Le Parc des Sittelles BP 7
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72450 MONTFORT LE GESNOIS
Téléphone	02 43 54 80 40
Fax	02 43 54 80 49
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	31 316
-----------------------------	--------

Densité moyenne	77,57
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
72	Ardenay-sur-Mérize (217200070)	484
72	Bouloire (217200427)	2 102
72	Connerré (217200906)	2 953
72	Coudrecieux (217200948)	628
72	Fatines (217201292)	857
72	Le Breil-sur-Mérize (217200468)	1 572
72	Lombron (217201656)	1 940
72	Maisoncelles (217201789)	192
72	Montfort-le-Gesnois (217202415)	3 045
72	Nuillé-le-Jalais (217202241)	541
72	Saint-Célerin (217202712)	904
72	Saint-Corneille (217202753)	1 417
72	Saint-Mars-de-Locquenay (217202985)	576
72	Saint-Mars-la-Brière (217203009)	2 724
72	Saint-Michel-de-Chavaignes (217203033)	753
72	Savigné-l'Évêque (217203298)	4 091
72	Sillé-le-Philippe (217203355)	1 100
72	Soulitré (217203413)	653
72	Surfonds (217203454)	348
72	Thorigné-sur-Dué (217203587)	1 640
72	Torcé-en-Vallée (217203595)	1 407
72	Tresson (217203611)	463
72	Volnay (217203827)	926

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Réalisation d'une étude dans le cadre de la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif : Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : contrôle des systèmes d'assainissement non collectif comprenant : -contrôle de conception, d'implantation, et de bonne exécution sur les installations neuves ou réhabilitées, -contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien des ouvrages, ce service pourra être géré en régie directe ou faire l'objet d'une délégation de service public, ou d'une prestation de service.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>. collecte et élimination des déchets ménagers. mise en place des collectes sélectives</i> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

compétences facultatives : planification de la gestion des eaux étude et appuis des CLE dans l'élaboration et mise en œuvre du ou des Sage pour les communes concernées par le bassin-versant de la Sarthe actions de soutien de l'animation et concertation de la gestion et protection des ressources en eaux et milieu aquatiques pour les communes concernées par le bassin-versant de la Sarthe

- Autres actions environnementales

Compétence optionnelle : Entretien des lits et des berges des rivières, création et entretien d'ouvrages sur les rivières, à l'exception des ponts et autres ouvrages liés à la voirie, dans le périmètre du bassin de la Veuve et de ses affluents et dans le périmètre des bassins du Dué et du Narais et de leurs affluents. Cette compétence s'exerce sur le domaine public et sur le domaine privé en cas de carence de l'initiative privée, réalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Prise en charge de l'aide alimentaire sur le territoire. - Centre local d'information et de coordination (CLIC) - Permanence d'accueil d'orientation et d'information - Maison de l'emploi

- Action sociale

Création et gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination dont la mise en œuvre et la gestion pourront être assurées soit directement par la communauté de communes, soit en confier la gestion à un tiers (personne morale de droit privé ou public). Action en faveur de la petite enfance : Création et gestion d'un Relais Assistants Maternels (RAM) sur le territoire de la commune de Montfort-le-Gesnois, Gestion de la halte-garderie de Connerré, Gestion du multi-accueil de Montfort-le-Gesnois pouvant desservir outre la commune citée, la commune de Saint Mars la Brière, Création et gestion d'une structure d'accueil de la petite enfance (multi-accueil ou halte-garderie ou micro-crèche) sur une zone du territoire constituée des communes d'Ardenay sur Mérisse, Le Breil sur Mérisse, Nuillé le Jalais, Soullitré, Surfonds, Gestion du multi-accueil de Lombron pouvant desservir outre la commune citée les communes de Saint Célerin et Torcé en Vallée, Création et gestion d'une structure d'accueil de la petite enfance (multi-accueil ou halte-garderie ou micro-crèche) sur une zone du territoire constituée des communes de Savigné l'Evêque, Sillé le Philippe et Saint Corneille pouvant desservir outre les communes citées, la commune de Fatines.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire en tant que local de commerce et de services ou d'activités commerciales artisanales et innovantes qui sont d'intérêt communautaire et celles existantes : la zone d'activité économique de la « Pécardière » à Montfort le Gesnois, la zone d'aménagement concerté dite de « l'Epine » à Savigné l'Evêque et la zone d'activité de Connerré, L'intérêt communautaire économique est défini comme suit : - les zones d'activité dont la surface aménageable est égale ou supérieure à 5 hectares cumulés,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Ecole de musique : construction, aménagement, entretien et gestion. L'école de musique est chargée de l'enseignement de la musique, de la formation musicale, du chant et du développement de toutes activités à vocation musicale

- Activités péri-scolaires

Centres de Loisirs Sans Hébergement, tickets sports, accueils périscolaires et local jeunes. Haltes garderies

- Activités culturelles ou socioculturelles

La programmation des spectacles vivants du « Théâtre Epidaure » comprenant des spectacles tout public, jeune public décentralisé ds les communes, accueil de compagnies en résidence, La mise en œuvre et le développement du Pays d'Art et d'Histoire et de la charte de territoire Pays Ecole de musique : construction, aménagement, entretien et gestion. L'école de musique est chargée de l'enseignement de la musique, de la formation musicale, du chant et du développement de toutes activités à vocation musicale

- Activités sportives

Transport des élèves fréquentant le centre aquatique Sittellia : La communauté de communes assume le service de transport des élèves des communes membres du groupement qui fréquentent le centre aquatique Sittellia à Montfort le Gesnois dans le cadre de l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire. Le même service est assuré au bénéfice des classes de 6ème des collèges fréquentant le centre aquatique Sittellia dans le cadre du perfectionnement de la natation

sur le temps scolaire.Elle participera aux frais de transport des élèves de la commune de Surfonds qui sont scolarisés dans les écoles de la commune de Bouloire et qui se rendront à Sittellia dans le cadre de l'éducation physique et sportive.La collectivité pourra confier l'organisation du service de transport à des personnes morales de droit privé ou public en liaison avec les services du département compétents.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Élaboration, gestion et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté dite d'intérêt communautaire à savoir :-les zones d'aménagement concerté à vocation économique à venir-les zones d'aménagement concerté existantes suivantes : zone d'aménagement concerté de l'Epine

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

.Développement et actions touristiques :Constructions, aménagement, entretien et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire :-le parc des Sittelles et ses composantes : le centre aquatique dénommé Sittellia, le parc de détente et de loisirs attenant, la zone naturelle ZNIEFF, l'hôtel dénommé « Le Relais des Sittelles » sis sur les communes de Montfort le Gesnois et Soullitré,-le domaine de Bois-Doublé sis commune de Saint-Célerin,-le centre équestre des Brières sis sur la commune de Lombron,-les équipements de loisirs de plein air d'une superficie supérieure à 5 hectares futurs ou à créer,.Schéma communautaire d'itinéraires de randonnées,

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Réhabilitation et gestion de logements locatifs à caractère social construits ou réhabilités par la communauté de communes à compter de 1998 et à construire ou réhabiliter (hors programmes des organismes HLM), Réalisation du Programme Local de l'Habitat

- Politique du logement social

Politique en matière d'habitat aidé :-définition et validation des besoins communautaires en matière d'habitat aidé,-participation au financement de la viabilisation des terrains communaux destinés à la construction de logements sociaux,

- Action et aide financière en faveur du logement social

-octroi d'aides financières à des opérations d'acquisition-amélioration de logements sociaux en vue de diversifier l'offre de logements sociaux,

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Charte de territoire :-Contribution à la démarche Pays, élaboration, révision, suivi et animation de la charte de territoire.

- NTIC (Internet, câble...)

Système d'Information Géographique :La maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de SIG sur les communes membres ainsi que l'achat et le renouvellement des logiciels de base (consultation et administration) et de prestations telles que limitativement énumérées : formation, maintenance, étant précisé que l'exercice de cette compétence pourra être déléguée à une personne morale de droit public ou privé.- Création, aménagement et gestion d'Espaces Publiques Numériques,- Création et gestion d'un réseau intranet communautaire,

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La localisation des aires d'accueil et de stationnement des gens du voyage sur les communes de la communauté se fera sur décision du conseil communautaire,La construction et la gestion des aires d'accueil et de stationnement seront assumées financièrement par la communauté de communes.

- Autres

Acquisitions foncières préalables, construction et entretien de la caserne de gendarmerie qui sera implantée sur le territoire de la commune de Conneré.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
72	SM du parc d'activités économiques Brières Gesnois, Huisne Sarthoise (200035038)	SM fermé	53 584
72	SM du Pays du Perche Sarthois (257202424)	SM ouvert	85 626
72	SM du Pays du Mans (200078426)	SM ouvert	301 020
72	SM du bassin du Dué et du Narais (257201681)	SM fermé	25 939
72	G 9 Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe (200051944)	Pôle métrop.	336 072
72	SM "Sarthe Numérique" (257202432)	SM ouvert	547 423
61	Syndicat du bassin de la Sarthe (200017689)	SM fermé	494 669
72	SM des communes riveraines de l'Huisne (200081883)	SM fermé	36 219
72	SM du bassin de la Veuve (200084499)	SM fermé	24 810
72	SM de réalisation et de gestion pour l'élimination des ordures ménagères du secteur Est de la Sarthe (SMIRGEOM du secteur Est de la Sarthe) (257201376)	SM fermé	111 508
72	SM de la région mancelle pour le stationnement des gens du voyage (257202382)	SM fermé	416 717

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)